

CTSD 31 janvier 2017

Déclaration de l'Unsa Education 93

Monsieur le directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'Unsa Education se félicite des 500 postes d'enseignants une nouvelle fois attribués à notre département. La reconduction, pour la 3ème année consécutive, du concours supplémentaire de l'académie de Créteil est un véritable soutien permettant d'avoir un enseignant par classe car nous avions des postes mais la ressource humaine manquait par l'insuffisance de l'attractivité du département.

Ces annonces semblent d'ores et déjà améliorer le rapport du nombre d'élèves par professeur ce qui est en faveur de meilleures conditions de travail de l'ensemble de collègues mais celles-ci risqueraient d'être atténuées par la croissance démographique : +2053 élèves hors TPS.

En effet, nous constatons que l'augmentation considérable depuis plusieurs années des constructions immobilières dans de nombreuses communes du département n'a pas été systématiquement anticipée par certaines municipalités et nous nous inquiétons de la capacité de ces communes à absorber cette arrivée massive de population tant au niveau des infrastructures (transports, santé) que des locaux scolaires qui pourraient accueillir les nombreux élèves qui arriveront dans les prochaines années.

A l'Unsa Education, nous remarquons l'effort réalisé l'an passé et cette année sur les postes de remplacements car cela était indispensable pour garantir les bonnes conditions de travail des enseignants et d'apprentissage de tous les élèves.

Cependant, si l'effort doit se poursuivre, il doit se faire, d'une part, dans les meilleures conditions d'exercice pour les collègues affectés sur les postes de remplacement et dans une efficacité optimale notamment en ce qui concerne leur zone d'affectation.

D'autre part, la création de postes de remplacement ne doit pas se faire au détriment des postes RASED qui restent trop peu réabondés.

La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » dans les écoles en éducation prioritaire est très positif et bien entendu doit se poursuivre selon la volonté de Madame la ministre mais ces postes ne peuvent et ne doivent se substituer aux postes du réseau d'aide.

Pour l'Unsa Education, il est donc indispensable que l'effort sur les postes RASED soit davantage significatif. En effet, une dotation d'au moins 60 postes pour le réseau d'aide serait un signal fort envoyé aux enseignants dans la prise en compte de la difficulté scolaire. Il faudrait dans le même temps augmenter les départs en formation CAPA SH pour que ces postes soient bien occupés par des personnels spécialisés.

Par ailleurs, la population ASH est en augmentation : les élèves qui sortent des ULIS écoles ne peuvent être accueillis en ULIS collèges. Les moyens donnés doivent donc répondre aux besoins

et aux droits de scolarisation de tous ces élèves tout en sachant que les Établissements Médico-Éducatifs sont déjà complets.

Les postes de TPS doivent également continuer à évoluer sachant que le nombre de toutes petites sections dans les secteurs les plus difficiles, n'a pas encore atteint les 30% recommandé par le ministère.

L'Unsa Education est consciente de l'importante dotation en postes attribuée pour la rentrée 2017 mais de nombreuses situations restent difficiles dans notre département, qui cumule un grand nombre de difficultés.

C'est pourquoi, à l'Unsa éducation, nous serons attentifs à ce que la Direction académique prenne les bonnes décisions pour soutenir les personnels, pour améliorer le fonctionnement des circonscriptions, des écoles et des établissements ainsi que pour une meilleure prise en compte de l'ensemble des difficultés de la Seine Saint Denis.

Pour l'Unsa Education 93

Xavier Lioté